

Rencontre avec le Ministre l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, M. François Goulard, le 8 février

Le SNESUP (Jean Fabbri, Pierre Duharcourt, Michelle Lauton, François Bouillon, Sylvie Pittia) a exposé au Ministre l'inquiétude et la colère que suscitent les dispositifs du Contrat de Première Embauche, au lendemain des manifestations unitaires des jeunes, des salariés du 7 février. Notre expression forte s'exprime ici comme citoyens et syndicalistes, comme universitaires attachés aux perspectives d'emplois stables et qualifiés, dotés de tous les droits sociaux, auxquels doivent conduire les formations.

Thèmes abordés :

1. Budget : Insuffisance des engagements de l'Etat pour l'enseignement supérieur et la recherche tant en matière de postes que de financement (une dizaine d'universités ont refusé leur budget). Le SNESUP considère que cette situation est en contradiction avec les intentions affichées et les engagements internationaux. Il réclame la convocation d'un CNESER plénier pour discuter des besoins et de leur répartition dans les établissements ainsi que de la ventilation de **la totalité** des 1100 emplois créés en 2006.

Le ministre est quant à lui satisfait compte tenu des contraintes budgétaires !

2. Recherche : Le projet de loi recherche et tout ce qui l'anticipe (agences, préfigurations de fusions d'établissements, PRES etc...) sont dans l'incapacité de donner confiance et motivation aux chercheurs et enseignants-chercheurs. Le SNESUP réclame une programmation pluriannuelle jusqu'à 2010 avec chiffrage (en euro constant !) et souligne l'exigence de la communauté scientifique de voir décharger d'un demi-service d'enseignement tous les nouveaux MCF-PU recrutés. Pour le syndicat l'augmentation du nombre et du montant des allocations s'impose.

Pour le ministre : « programmer plus loin et plus est impossible », les départs à la retraite (nombreux) assureront les recrutements !...

Le SNESUP réitère l'exigence de diminuer la charge d'enseignement –étape à 150h – et rappelle l'avis du CES de revenir progressivement aux 128 heures (eq. TD) pour tous les enseignants-chercheurs. Il demande le report de la discussion du texte et l'ouverture d'authentiques négociations. Il dénonce les opérations visant à diviser la communauté scientifique et universitaire dans l'anticipation de la préparation des décrets.

A ce sujet, le Ministre a formulé des propos blessants : « beaucoup de jeunes recrutés ne font pas de bonne recherche ». Il ne veut pas reconnaître que le « pacte recherche » et les agences organisent et systématisent la précarité ». « L'enseignement n'empêche pas de faire de la recherche ».

3. Formations : la révision via le CNESER des orientations et textes régissant le LMD après 4 ans de mise en pratique est réclamée par le SNESUP. Des dispositifs pour

démocratiser l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur sont indispensables, pour élargir l'accès aux niveaux M et D. Nous dénonçons la non accréditation de l'école doctorale de l'Université du Littoral, les regroupements arbitraires de laboratoires, d'Ecoles

Le ministre prend l'engagement de recevoir notre syndicat sur un bilan du LMD puisqu'il se dit préoccupé des échecs en « 1^{er} cycle ».

4. Démocratie : le fonctionnement des instances, tant celles qui existent (CNESER, CTPU) que celles annoncées par le projet de loi inquiète bien au-delà du SNESUP : le CTPU doit être convoqué sur la révision des arrêtés de reclassement. Le Ministère l'ignore ! Mais il organise le découplage des discussions entre « experts » et organisations syndicales, sur la question du cahier des charges des formations et de l'intégration des IUFM, sur les dispositifs d'évaluation de la loi recherche, sur les PRES.... Ce procédé nie la représentation syndicale. Nous exigeons des réunions plénières dans lesquelles tant le Ministère que les organisations syndicales pourraient faire appel à des experts.

Pour aborder les questions :

- des postes aux concours du premier et du second degré, plus généralement dans la fonction publique, des droits sociaux des étudiants, du logement étudiant
- de l'intégration des IUFM et du cahier des charges des formations.

François Goulard nous renvoie au Ministre Gilles de Robien

Nous relayons aussi les situations inquiétantes de certains établissements

Muséum d'Histoire Naturelle, où 10 postes de professeurs sont supprimés et transformés en postes de MCF,

ENI de Metz et IUT de Rouen, pour des dysfonctionnements dans la direction de ces établissements, **EIVL de Blois**, Ecole victime de la convoitise des élus locaux,

Etablissements d'Outre-mer, sous-dotés

Le ministre s'engage à examiner les dossiers. Il considère que l'émiettement des structures, l'externalisation ne sont pas de « bonnes solutions » pour les structures scientifiques qui n'ont pas assez de moyens. Il convient plutôt de rapprocher les Ecoles d'ingénieurs et les universités.

Autosatisfaction globale mais quelques aveux : « les métiers du supérieur sont sous-payés », « il faudrait faire plus », « le LMD a été réalisé peut-être mal... mais vite en comparaison avec nos voisins d'Europe », « la reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives n'est pas la bonne formule économique ».

Cette rencontre confirme que seule la mobilisation des universitaires et des étudiants est à même d'infléchir les choix politiques de ce gouvernement...y compris sur des questions où sa mauvaise foi est patente !

**Le SNESUP appelle à être aux côtés des étudiants les 14 et 16 février,
et à préparer, dans l'unité la plus large, le 7 mars.**